



COOPÉRATION FRANCE-QUÉBEC

Paris, le 5 octobre 2018

COMMUNIQUÉ

Report de la date de clôture des candidatures au Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée au 28 octobre 2018

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF-Québec) annoncent le report de la date de clôture de l'appel à projets du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée. **La date limite pour le dépôt d'un projet, initialement prévue le 15 octobre 2018, est repoussée au 28 octobre.**

- [Consulter l'appel à projets](#)

Créé en 2005 pour donner suite à la volonté des Premiers ministres de la France et du Québec d'encourager le développement et le rayonnement des collectivités territoriales en France et au Québec, le FFQCD soutient des projets de coopération décentralisée novateurs d'intérêt commun.

Le Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD) s'inscrit dans le cadre de la Commission permanente de coopération franco-québécoise sous la responsabilité du MRIF et du MEAE, représenté par le Consulat général de France (CGF) à Québec et la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT).

Plus d'informations sur :

- [Le site de France Diplomatie](#)
- [Le site de la Commission permanente de coopération franco-québécoise \(CPCFQ\)](#)

Contact :

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, France - Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

Christophe Katsahian, délégué adjoint
christophe.katsahian@diplomatie.gouv.fr

Consulat général de France à Québec

Thierry Morel, attaché de coopération
thierry.morel@diplomatie.gouv.fr

